

*Les adventistes du septième jour
reconnaissent la Bible comme leur
seul credo et professent un
certain nombre de croyances
fondamentales procédant des
Saintes Écritures.*

28

Croyances Fondamentales





Les adventistes du septième jour reconnaissent la Bible comme leur seul credo et professent un certain nombre de croyances fondamentales procédant des Saintes Écritures. Ces croyances, énoncées ci-après, exposent la manière dont l'Église conçoit et exprime l'enseignement biblique. Cette profession de foi est susceptible d'être révisée lors d'une session de la Conférence Générale, quand l'Église est amenée par l'Esprit Saint à une meilleure compréhension des vérités bibliques ou qu'elle trouve un langage mieux approprié pour exprimer ce que la Parole de Dieu enseigne.

28 Croyances Fondamentales

Les Saintes Écritures ☞1

Les Saintes Écritures - l'Ancien et le Nouveau Testament – sont la Parole de Dieu écrite, donnée par l'inspiration divine. Les auteurs inspirés ont parlé et écrit sous l'impulsion du Saint-Esprit. Dans cette Parole, Dieu a confié à l'humanité la connaissance nécessaire au salut. Les Saintes Écritures constituent la révélation suprême, souveraine et infaillible de sa volonté. Elles sont la norme du caractère, le critère de l'expérience, le révélateur irrévocable des doctrines et le récit digne de confiance des interventions de Dieu dans l'histoire. (Ps 119.105 ; Pr 30.5,6 ; Es 8.20 ; Jn 17.17 ; 1Th 2.13 ; 2 Ti 3.16,17 ; He 4.12 ; 2 P 1.20,21).

La Trinité ☞2

Il y a un seul Dieu : Père, Fils et Saint-Esprit, unité de trois personnes co-éternelles. Dieu est immortel, omniprésent, omniscient, souverain et toujours présent. Il est infini et dépasse la compréhension humaine ; cependant, il peut être connu grâce à la révélation qu'il donne de lui-même. Il est toujours digne d'être invoqué, adoré et servi par toute la création. (Gn 1.26 ; Deut 6.4 ; Es 6.8 ; Mat 28.19 ; Jean 3.16 ; 2 Co 1.21,22 ; 13.14 ; Ep 4.4-6 ; 1 P 1.2)

Le Père ☞3

Dieu, le Père éternel, est le Créateur, la source, la soutien et le souverain de toute la création. Il est juste et saint, miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bienveillance et en fidélité. Les vertus et les facultés manifestées par le Fils et le Saint-Esprit sont aussi révélatrices du Père. (Gn 1.1 ; Deut 4.35 ; Ps 110.1,4 ; Jn 3.16 ; 14.9 ; 1 Co 15.28 ; 1 Ti 1.17 ; 1 Jn 4.8 ; Ap 4.11).

Le Fils ☞4

Dieu, le Fils éternel, s'est incarné en Jésus-Christ. Par lui, tout a été créé ; par lui, le caractère de Dieu s'est révélé, le salut de l'humanité s'est accompli et le monde est jugé. Éternellement et véritablement Dieu, il est aussi devenu véritablement homme, Jésus, le Christ. Il a été conçu du Saint-Esprit et il est né de la vierge Marie. Il a vécu et a été soumis à la tentation en tant qu'homme, mais il a donné l'exemple parfait de la justice et de l'amour de Dieu. Ses miracles ont mis en évidence la puissance de Dieu et l'ont confirmé comme le Messie promis. Il a souffert et il est mort de son plein gré sur la croix pour nos péchés et à notre place, il est ressuscité des morts et il est monté exercer un ministère en notre faveur dans la sanctuaire céleste. Il reviendra en gloire pour délivrer définitivement son peuple et rétablir



toutes choses. (Es 53.4-16 ; Da 9.25-27 ; Lc 1.35 ; Jn 1.1-3,14 ; 5.22 ; 10.30 ; 14.1-3,9,13 ; Rm 6.23 ; 1 Co 15.3,4 ; 2 Co 3.18 ; 5.17-19 ; Ph 2.5-11 ; Col 1.15-19 ; He 2.9-18 ; 8.1,2).

Le Saint-Esprit ≡5

Dieu, l'Esprit éternel, a pris, avec le Père et le Fils, une part active à la création, à l'incarnation et à la rédemption. Il est une personne tout autant que le Père et le Fils. Il a inspiré les écrivains de la Bible. Il a rempli de puissance la vie du Christ. Il attire et persuade les êtres humains ; ceux qui répondent favorablement, il les régénère et les transforme à l'image de Dieu. Envoyé par le Père et le Fils pour être toujours avec les croyants, il dispense ses dons spirituels à l'Église, lui donne la puissance nécessaire pour rendre témoignage au Christ et, en harmonie avec les Écritures, la conduit dans toute la vérité. (Gn 1.1,2 ; 2 S 23.2 ; Ps 51.11 ; Es 61.1 ; Lc 1.35 ; 4.18 ; Jn 14.16-18,26 ; 15.26 ; 16.7-13 ; Ac 1.8 ; 5.3 ; 10.38 ; Rm 5.5 ; 1 Co 12.7-11 ; 2 Co 3.18 ; 2 P 1.21).

La Création ≡6

Dieu dans les Écritures, a révélé le récit authentique et historique de son activité créatrice. Il a créé l'univers et, en six jours de création récente, le Seigneur a fait « le ciel, la terre, la mer et tout ce qui y est contenu » et il s'est reposé le septième jour. Il a, par là même, institué le sabbat comme mémorial perpétuel de son œuvre réalisée et achevée en six jours littéraux qui, avec le sabbat, constituent une unité de temps identique à ce que nous appelons aujourd'hui une semaine. Le premier homme et la première femme ont été créés à l'image de Dieu comme le couronnement de la création ; ils ont reçu le pouvoir de dominer le monde et ont été chargés de la responsabilité d'en prendre soin. Une fois achevé, le monde était « très bon » et proclamait la gloire de Dieu. (Gn 1 ; 2 ; 5 ; 11 ; Ex 20.8-11 ; Ps 19.1-6 ; 33.6,9 ; 104 ; Es 45.12,18 ; Ac 17.24 ; Col 1.16 ; He 1.2 ; 11.3 ; Ap 10.6 ; 14.7).

La nature de l'homme ≡7

L'homme et la femme furent créés à l'image de Dieu et dotés d'une individualité, c'est-à-dire du pouvoir et de la liberté de penser et d'agir. Bien que créé libre, chacun d'eux, constitué d'une unité indivisible, corps, âme et esprit, était dépendant de Dieu pour la vie, la respiration et tout le reste. Quand nos premiers parents ont désobéi à Dieu, ils refusèrent de dépendre de lui et ont été déchus de leur position élevée. L'image divine a été altérée en eux et ils sont devenus mortels. Leurs descendants participent à cette nature déchue et en supportent les conséquences. Ils naissent avec des faiblesses et des tendances au mal. Mais Dieu – en Christ – a réconcilié le monde avec lui-même et, par son Esprit, il rétablit chez les mortels repentants l'image de celui qui les a faits. Créés pour la gloire de Dieu, ils sont appelés à l'aimer, à s'aimer les uns les autres et à prendre soin de leur environnement. (Gn 1.26-28 ; 2.7,15 ; 3 ; Ps 8.4-8 ; 51.5,10 ; 58.3 ; Jr 17.9 ; Ac 17.24-28 ; Rm 5.12-17 ; 2 Co 5.19,20 ; Ep 2.3 ; 1 Th 5.23 ; 1 Jn 3.4 ; 4.7,8,11,20).



Le grand conflit ☞8

L'humanité tout entière est actuellement impliquée dans un vaste conflit entre le Christ et Satan, 1concernant le caractère de Dieu, sa loi et sa souveraineté sur l'univers. Ce conflit éclata dans le ciel lorsqu'un être créé, doté de la liberté de choisir, devint, par une exaltation de sa personne, Satan, l'ennemi de Dieu, et entraîna dans la révolte une partie des anges. Il introduisit un esprit de rébellion dans ce monde lorsqu'il incita Adam et Ève à pécher. Ce péché humain eut pour conséquence l'altération de l'image de Dieu dans l'humanité, la perturbation du monde créé et sa destruction lors du déluge planétaire, comme le montre le récit historique de Genèse 1 à 11. Au regard de toute la création, ce monde est devenu le théâtre du conflit universel dont, en fin de compte, le Dieu d'amour sortira finalement réhabilité. Afin de prêter main-forte à son peuple dans ce conflit, le Christ envoie le Saint-Esprit et les anges fidèles pour le guider, le protéger et le soutenir sur le chemin du salut. (Gn 3 ; 6 ; 7 ; 8 ; Jb 1.6-12 ; Es 14.12-14 ; Ez 28.12-18 ; Rm 1.19-32 ; 3.4 ; 5.12-21 ; 8.19-22 ; 1 Co 4.9 ; He 1.14 ; 1 P 5.8 ; 2 P 3.6 ; Ap 12.4-9).

La vie, la mort et la résurrection du Christ ☞9

La vie du Christ, parfaitement soumise à la volonté divine, ses souffrances, sa mort et sa résurrection sont les moyens nécessaires auxquels Dieu a pourvu pour libérer l'homme du péché, en sorte que tous ceux qui, par la foi, acceptent ce rachat, obtiennent la vie éternelle. Dès lors, la création tout entière peut mieux comprendre l'amour saint et infini du Créateur. Cette réconciliation parfaite prouve la justice de la loi de Dieu et la noblesse de son caractère ; en effet, elle condamne notre péché tout en pourvoyant à notre pardon. La mort du Christ a une valeur substitutive et rédemptrice ; elle est propre à réconcilier et à transformer. Sa résurrection physique proclame le triomphe de Dieu sur les forces du mal, et à ceux qui acceptent la réconciliation, elle assure la victoire finale sur le péché et la mort. Elle atteste la seigneurie de Jésus-Christ, devant qui tout genou ploiera dans les cieus et sur la terre. (Gn 3.15 ; Ps 22.1 ; Es 53 ; Jn 3.16 ; 14.30 ; Rm 1.4 ; 3.25 ; 4.25 ; 8.3,4 ; 1 Co 15.3,4,20-22 ; 2 Co 5.14,15,19-21 ; Ph 2.6-11 ; Col 2.15 ; 1 P 2.21,22 ; 1 Jn 2.2 ; 4.10).

L'expérience du salut ☞10

Le Christ n'a pas connu le péché. Pourtant, dans son amour infini, Dieu l'a fait péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu. Sous l'influence du Saint-Esprit, nous prenons conscience de notre besoin, nous reconnaissons notre condition de pécheurs, nous nous repentons de nos transgressions et nous exprimons notre foi en Jésus comme Seigneur et Sauveur, comme substitut et comme exemple. Cette foi par laquelle nous recevons le salut provient du pouvoir divin de la Parole ; c'est un don de la grâce de Dieu. Par le Christ, nous sommes justifiés, adoptés comme fils et filles de Dieu, et délivrés de la fêrle du péché. Par l'Esprit, nous naissons de nouveau et nous sommes sanctifiés ; l'Esprit régénère notre esprit, grave la loi d'amour dans notre cœur, et nous recevons la puissance nécessaire pour vivre une vie sainte. En demeurant en lui, nous devenons participants de la



nature divine, nous avons l'assurance du salut, maintenant et au jour du jugement. (Gn 3.15 ; Es 45.22 ; 53 ; Jr 31.31-34 ; Ez 33.11 ; 36.25-27 ; Ha 2.4 ; Mc 9.23,24 ; Jn 3.3-8,16 ; 16.8 ; Rm 3.21-26 ; 8.1-4,14-17 ; 5.6-10 ; 10.17 ; 12.2 ; 2 Co 5.17-21 ; Gal 1.4 ; 3.13,14,26 ; 4.4-7 ; Ep 2.4-10 ; Col 1.13,14 ; Tt 3.3-7 ; He 8.7-12 ; 1 P 1.23 ; 2.21,22 ; 2 P 1.3,4 ; Ap 13.8).

Croître en Christ ☞11

Par sa mort sur la croix, Jésus a triomphé des forces du mal. Lui, qui a soumis les esprits démoniaques durant son ministère terrestre, a brisé leur pouvoir et a rendu leur ruine définitive certaine. La victoire de Jésus nous rend victorieux sur les forces du mal qui cherchent toujours à nous dominer, alors que nous marchons avec lui en paix, dans la joie et l'assurance de son amour. Le Saint-Esprit habite maintenant en nous et nous rend plus forts. Engagés en permanence avec Jésus, notre Sauveur et Seigneur, nous sommes libérés du fardeau de nos actions passées. Nous ne vivons plus dans les ténèbres, la peur des pouvoirs maléfiques, l'ignorance et la vanité de notre ancienne manière de vivre. Dans cette nouvelle liberté en Jésus, nous sommes appelés à croître dans la ressemblance de son caractère, alors que nous communions chaque jour avec lui en prière, en nous nourrissant de sa Parole, en la méditant sur elle et sur la providence divine, en chantant ses louanges, en nous rassemblant pour lui rendre un culte et en participant à la mission de l'Église. Nous sommes également appelés à suivre l'exemple du Christ en nous efforçant, avec compassion, de répondre aux besoins physiques, mentaux, sociaux, émotionnels et spirituels de l'humanité. Alors que nous nous donnons nous mêmes, dans un service d'amour, à ceux qui sont autour de nous, et en témoignant de son salut, sa présence constante auprès de nous par l'Esprit, transforme chaque moment et chaque tâche en une expérience spirituelle. (1 Ch 29.11 ; Ps 1.1,2 ; 23.4 ; 77.11,12 ; Mt 20.25-28 ; 25.31-46 ; Lc 10.17-20 ; Jn 20.21 ; Rm 8.38-39 ; 2 Co 3.17,18 ; Ga 5.22-25 ; Ep 5.19-20V ; 6.12-18 ; Ph 3.7-14 ; Col 1.13-14 ; 2.6,14-15 ; 1 Th 5.16-18,23 ; He 10.25 ; Jc 1.27 ; 2 P 2.9 ; 3.18 ; 1 Jn 4.4).

L'Église ☞12

L'Église est la communauté des croyants qui confessent Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur. Dans la continuité du peuple que Dieu a suscité au temps de l'Ancien Testament, nous sommes appelés parmi les habitants du monde et nous nous assemblons pour adorer, pour fraterniser, pour nous instruire dans la Parole de Dieu, pour célébrer la sainte Cène, pour venir en aide à l'humanité et pour proclamer l'Évangile au monde entier. L'Église reçoit son autorité du Christ, la Parole incarnée révélée dans les Écritures. L'Église est la famille de Dieu ; adoptés par le Seigneur comme ses enfants, ses membres vivent selon les dispositions de la nouvelle alliance. L'Église est le corps du Christ, une communauté de foi dont il est lui-même la tête. L'Église est l'épouse pour laquelle le Christ est mort afin de la sanctifier et de la purifier. À son retour triomphal, il la fera paraître devant lui comme une Église glorieuse, fidèle à travers les âges, rachetée par son sang, sans tache, ni ride, mais sainte et irrépréhensible. (Gn 12.3 ; Ex 19.3-7 ; Mt 16.13-20 ; 18.18 ; 28.19,20 ; Ac 2.38-42 ; 7.38 ; 1 Co 1.2 ; Ep 1.22,23 ; 2.19-22 ; 3.8-11 ; 5.23-27 ; Col 1.17,18 ; 1 P 2.9).



L'Église du reste et son mandat ≡13

L'Église universelle englobe tous ceux qui croient vraiment en Christ. Mais, dans les derniers jours, en un temps d'apostasie généralisée, un reste a été suscité pour garder les commandements de Dieu et la foi en Jésus. Ce reste proclame que l'heure du jugement est venue, prêche le salut par le Christ et annonce la proximité de sa seconde venue. Cette proclamation est symbolisée par les trois anges d'Apocalypse 14 ; elle coïncide avec l'oeuvre du jugement dans le ciel et se traduit par une oeuvre de repentance et de réforme sur la terre. Tout croyant est appelé à participer personnellement à ce témoignage de portée mondiale. (Da 7.9-14 ; Es 1.9 ; 11.11 ; Jr 23.3 ; Mi 2.12 ; 2 Co 5.10 ; 1 P 1.16,19 ; 4.17 ; 2 P 3.10-14 ; Jd 3,14 ; Ap 12.17 ; 14.6-12 ; 18.1-4).

L'unité du corps du Christ ≡14

L'Église est un corps composé de nombreux membres, issus de toute nation, de toute tribu, de toute langue et de tout peuple. En Christ, nous sommes une nouvelle création ; les distinctions de race, de culture, d'instruction, de nationalité, les différences de niveau social ou de sexe ne doivent pas être une cause de division parmi nous. Nous sommes tous égaux en Christ qui, par son Esprit, nous a réunis dans une même fraternité avec lui et entre nous ; aussi devons-nous servir et être servis sans parti pris ni arrière-pensée. Grâce à la révélation de Jésus-Christ dans les Écritures, nous partageons la même foi et la même espérance en vue de rendre un témoignage unanime devant tous les hommes. Cette unité trouve sa source dans l'unité du Dieu trinitaire qui nous a adoptés comme ses enfants. (Ps 133.1 ; Mt 28.19,20 ; Jn 17.20-23 ; Ac 17.26,27 ; Rm 12.4,5 ; 1 Co 12.12-14 ; 2 Co 5.16,17 ; Ga 3.27,29 ; Ep 2.13-16 ; 4.3-6,11-16 ; Col 3.10-15).

Le baptême ≡15

Par le baptême, nous confessons notre foi en la mort et la résurrection de Jésus-Christ, et nous témoignons de notre mort au péché et de notre décision de mener une vie nouvelle. Ainsi, reconnaissant le Christ comme Seigneur et Sauveur, nous devenons son peuple et sommes reçus comme membres par son Église. Le baptême est un symbole de notre union avec le Christ, du pardon de nos péchés et de la réception du Saint-Esprit. Il se célèbre par une immersion dans l'eau et implique une profession de foi en Jésus et des preuves de repentance. Il est précédé par une instruction fondée sur l'Écriture sainte et par une acceptation des enseignements qu'elle contient. (Mt 28.19,20 ; Ac 2.38 ; 16.30-33 ; 22.16 ; Rm 6.1-6 ; Ga 3.27 ; Col 2.12,13).

La sainte Cène ≡16

La sainte Cène est la participation aux emblèmes du corps et du sang de Jésus ; elle exprime notre foi en lui, notre Seigneur et Sauveur. Lors de cette expérience de communion, le Christ est présent pour



rencontrer son peuple et le fortifier. En y prenant part joyeusement, nous annonçons la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. La préparation au service de communion implique examen de conscience, repentance et confession. Le Maître a prescrit l'ablution des pieds pour symboliser une purification renouvelée, exprimer une disposition au service mutuel dans une humilité semblable à celle du Christ, et unir nos cœurs dans l'amour. Le service de communion est ouvert à tous les chrétiens. (Mt 26.17-30 ; Jn 6.48-63 ; 13.1-17 ; 1 Co 10.16,17 ; 11.23-30 ; Ap 3.20).

Dons spirituels et ministères ≡17

À toutes les époques, Dieu pourvoit tous les membres de son Église de dons spirituels que chacun doit employer afin d'exercer un service d'amour pour le bien commun de l'Église et de l'humanité. Accordés par l'intermédiaire du Saint-Esprit, qui les distribue à chacun en particulier comme il le veut, les dons mettent à la disposition de l'Église toutes les compétences et les ministères nécessaires à l'accomplissement de sa mission divine. D'après les Écritures, ces dons peuvent s'exercer dans le domaine de la foi, de la guérison, de la prophétie, de la prédication, de l'enseignement, de l'administration, de la réconciliation, de la compassion et du service d'amour désintéressé pour le soutien et l'encouragement d'autrui. Certains sont appelés par Dieu et qualifiés par le Saint-Esprit pour remplir des fonctions reconnues par l'Église : pasteurs, évangélistes et enseignants, ministères particulièrement nécessaires pour former les membres en vue du service, pour développer la maturité spirituelle de l'Église et maintenir l'unité de la foi et de la connaissance de Dieu. Lorsque les membres emploient ces dons spirituels, comme de fidèles économes des divers bienfaits de Dieu, l'Église est préservée de l'influence délétère des fausses doctrines ; elle se développe conformément à la volonté divine et s'édifie dans la foi et dans l'amour. (Ac 6.1-7 ; Rm 12.4-8 ; 1 Co 12.7-11,27,28 ; Ep 4.8,11-16 ; 1 Tm 3.1-13 ; 1 P 4.10,11).

Le don de prophétie ≡18

Dans les Écritures, le prophétisme figure parmi les dons du Saint-Esprit. Ce don est l'une des caractéristiques de l'Église du reste. Nous croyons qu'il s'est manifesté dans le ministère d'Ellen White. Ses écrits parlent avec une autorité prophétique et procurent à l'Église encouragements, directives, instructions et répréhension. Ils affirment clairement que la Bible est le critère d'évaluation de tout enseignement et de toute expérience. (Nb 12.6 ; 2 Ch 20.20 ; Am 3.7 ; Jl 2.28,29 ; Ac 2.14-21 ; 2 Ti 3.16,17 ; He 1.1-3 ; Ap 12.17 ; 19.10 ; 22.8,9).

La loi de Dieu ≡19

Les grands principes de la loi de Dieu sont contenus dans les dix commandements et manifestés dans la vie du Christ. Ils expriment l'amour, la volonté et les desseins de Dieu concernant la conduite et les relations humaines et sont impératifs pour tous les êtres humains de tous les temps. Ces préceptes



constituent le fondement de l'alliance conclue par Dieu avec son peuple et la norme de son jugement. Agissant par le Saint-Esprit, la loi démasque le péché et fait éprouver le besoin d'un Sauveur. Le salut procède entièrement de la grâce et non des œuvres, mais ses fruits se traduisent par l'obéissance aux commandements de Dieu. Celle-ci favorise le développement du caractère chrétien et produit un sentiment de bien-être. C'est une manifestation de notre amour pour le Seigneur et de notre intérêt pour nos semblables. L'obéissance qui vient de la foi révèle la puissance du Christ qui transforme les vies et renforce ainsi le témoignage du chrétien. (Ex 20.1-17 ; Dt 28.1-14 ; Ps 19.7-14 ; 40.7,8 ; Mt 5.17-20 ; 22.36-40 ; Jn 14.15 ; 15.7-10 ; Rm 8.3,4 ; Ep 2.8-10 ; He 8.8-10 ; 1 Jn 2.3 ; 5.3 ; Ap 12.17 ; 14.12).

Le sabbat ≡20

Au terme des six jours de la création, le Créateur bienveillant s'est reposé le septième jour et a institué le sabbat comme mémorial de la création pour toute l'humanité. Le quatrième commandement de la loi divine et immuable requiert l'observation de ce septième jour de la semaine comme jour de repos, de culte et de service, en harmonie avec les enseignements et l'exemple de Jésus, le Seigneur du sabbat. Le sabbat est un jour de communion joyeuse avec Dieu et entre nous. Il est un symbole de notre rédemption en Christ, un signe de notre sanctification, un témoignage de notre fidélité et un avant-goût de notre vie future dans le royaume de Dieu. Le sabbat est le signe permanent de l'alliance éternelle de Dieu avec son peuple. L'observation joyeuse de ce temps sacré d'un soir à l'autre, d'un coucher de soleil à l'autre, est une célébration de l'œuvre créatrice et rédemptrice de Dieu. (Gn 2.1-3 ; Ex 20.8-11 ; 31.12-17 ; Lv 23.32 ; Dt 5.12-15 ; Es 56.5,6 ; 58.13,14 ; Ez 20.12,20 ; Mt 12.1-12 ; Mc 1.32 ; Lc 4.16 ; He 4.1-11).

La gestion chrétienne de la vie ≡21

Nous sommes les économes de Dieu : le Seigneur nous a en effet confié du temps, des occasions, des aptitudes, des possessions, les biens de la terre et les ressources du sol, et nous sommes responsables devant lui de leur bon usage. Nous reconnaissons ses droits de propriété en le servant fidèlement, ainsi que nos semblables, en lui rendant la dîme et en lui apportant des offrandes destinées à la proclamation de l'Évangile, au soutien et au développement de son Église. Gérer notre vie en chrétiens est un privilège que Dieu nous accorde afin de nous faire grandir dans l'amour et de nous aider à vaincre l'égoïsme et la convoitise. L'économe honnête se réjouit des bénédictions accordées à ses semblables comme fruit de sa fidèle gestion. (Gn 1.26-28 ; 2.15 ; 1 Ch 29.14 ; Ag 1.3-11 ; Ml 3.8-12 ; Mt 23.23 ; Rm 15.26,27 ; 1 Co 9.9-14 ; 2 Co 8.1-15 ; 9.7).

L'éthique chrétienne ≡22

Nous sommes appelés à être un peuple saint dont les pensées, les sentiments et le comportement sont en harmonie avec les principes du ciel dans tous les domaines de notre vie personnelle et sociale. Pour



permettre à l'Esprit de reproduire en nous le caractère de notre Seigneur, nous ne suivons, à l'exemple du Christ, que des lignes d'action propres à favoriser la pureté, la santé et la joie dans notre vie. Ainsi, nos loisirs doivent satisfaire aux normes les plus élevées du goût et de la beauté chrétienne. Compte tenu des différences culturelles, nous porterons des vêtements sobres, simples et de bon goût, comme il sied à ceux qui cherchent la vraie beauté, à savoir le charme impérissable d'un esprit doux et paisible et non les ornements extérieurs. Par ailleurs, notre corps étant le temple du Saint-Esprit, nous devons en prendre soin intelligemment. En plus d'un exercice physique et d'un repos adéquats, nous devons adopter le régime alimentaire le plus sain possible et nous abstenir des aliments malsains mentionnés comme tels dans les Écritures. Les boissons alcoolisées, le tabac et l'usage des drogues et des narcotiques étant préjudiciables à notre corps, nous devons également nous en abstenir. En revanche, nous userons de tout ce qui est de nature à soumettre notre corps et nos pensées à l'autorité du Christ, qui désire nous voir en bonne santé, heureux et épanouis. (Gn 7.2 ; Ex 20.15 ; Lv 11.1-47 ; Ps 106.3 ; Rm 12.1,2 ; 1 Co 6.19,20 ; 10.31 ; 2 Co 6.14-7.1 ; 10.5 ; Ep 5.1-21 ; Ph 2.4 ; 4.8 ; 1 Ti 2.9,10 ; Tt 2.11,12 ; 1 P 3.1-4 ; 1 Jn 2.6 ; 3 Jn 2).

Le mariage et la famille ☞23

Le mariage a été institué par Dieu en Eden. Jésus déclare qu'il s'agit d'une union à vie entre un homme et une femme qui marchent ensemble dans l'amour. Aux yeux du chrétien, les vœux du mariage l'engagent aussi bien vis-à-vis de Dieu que vis-à-vis de son conjoint et ne devraient être échangés qu'entre un homme et une femme qui partagent la même foi. L'amour, l'estime, la responsabilité et le respect mutuels constituent la trame des liens conjugaux qui doivent refléter l'amour, la sainteté, l'intimité et la permanence des liens unissant le Christ à son Église. Concernant le divorce, Jésus a enseigné que la personne qui – sauf pour impudicité – se sépare de son conjoint et en épouse un autre commet un adultère. Bien que certaines relations familiales puissent ne pas atteindre l'idéal, l'homme et la femme qui se donnent l'un à l'autre en Christ dans le cadre du mariage peuvent néanmoins trouver l'unité dans l'amour grâce à la direction du Saint-Esprit et au ministère de l'Église. Dieu bénit la famille et désire que ses membres se prêtent mutuellement assistance en vue d'atteindre une pleine maturité. Le resserrement des liens familiaux est l'un des signes distinctifs du dernier message évangélique. Les parents doivent élever leurs enfants dans le but d'aimer le Seigneur et de lui obéir. Par la parole et par l'exemple, ils leur enseigneront que le Christ est un maître aimant, bienveillant et attentif à nos besoins, qui souhaite les voir devenir membres de son corps et appartenir à la famille de Dieu, qui comprend à la fois les couples mariés et les célibataires. (Gn 2.18-25 ; Ex 20.12 ; Dt 6.5-9 ; Pr 22.6 ; Ml 4.5,6 ; Mt 5.31,32 ; 19.3-9,12 ; Mc 10.11,12 ; Jn 2.1-11 ; 1 Co 7.7,10,11 ; 2 Co 6.14 ; Ep 5.21-33 ; 6.1-4).

Le ministère du Christ dans le sanctuaire céleste ☞24

Il y a dans le ciel un sanctuaire, le véritable tabernacle dressé par le Seigneur et non par les êtres humains. Dans ce sanctuaire, le Christ accomplit un ministère en notre faveur, mettant ainsi à la disposition des croyants les bienfaits découlant de son sacrifice rédempteur offert une fois pour toutes



sur la croix. Lors de son ascension, il fut intronisé comme souverain sacrificateur et commença son ministère d'intercession, antitype de l'œuvre accomplie par le souverain sacrificateur dans le lieu saint du sanctuaire terrestre. En 1844, au terme de la période prophétique des 2 300 jours, il entra dans la seconde et dernière phase de son ministère de réconciliation, antitype de l'œuvre accomplie par le souverain sacrificateur dans le lieu très saint du sanctuaire terrestre. Celle-ci consiste en une instruction du jugement qui prépare l'élimination définitive du péché ; cette œuvre était symbolisée par la purification de l'ancien sanctuaire hébreu le jour des Expiations. Au cours de cette cérémonie symbolique, le sanctuaire était purifié avec le sang d'animaux sacrifiés, tandis que les réalités célestes sont purifiées par le sacrifice parfait du sang de Jésus. L'instruction du jugement révèle aux intelligences célestes quels sont parmi les morts ceux qui dorment en Christ et qui, par conséquent, sont jugés dignes en lui de participer à la première résurrection. Cette instruction du jugement fait aussi apparaître ceux qui, parmi les vivants, demeurent en Christ, gardant les commandements de Dieu et la foi en Jésus, prêts par là même et en lui à être introduits dans son royaume éternel. Ce jugement réhabilite la justice de Dieu en sauvant ceux qui croient en Jésus. Il proclame que ceux qui sont restés fidèles recevront le royaume. L'achèvement de ce ministère du Christ marquera l'expiration du temps de grâce pour l'humanité, avant sa seconde venue. (Lv 16 ; Nb 14.34 ; Ez 4.6 ; Dn 7.9-27 ; 8.13,14 ; 9.24-27 ; He 1.3 ; 2.16,17 ; 4.14-16 ; 8.1-5 ; 9.11-28 ; 10.19-22 ; Ap 8.3-5 ; 11.19 ; 14.6,7 ; 20.12 ; 14.12 ; 22.11,12).

La seconde venue du Christ ≡25

La seconde venue du Christ est la bienheureuse espérance de l'Église, le point culminant de l'Évangile. L'avènement du Sauveur sera littéral, personnel, visible et de portée mondiale. Lors de son retour, les justes morts ressusciteront ; avec les justes vivants, ils seront glorifiés et enlevés au ciel, tandis que les réprouvés mourront. L'accomplissement presque complet de la plupart des prophéties et la situation actuelle de notre monde indiquent que la venue du Christ est proche. Le jour et l'heure de cet événement n'ont pas été révélés, c'est pourquoi nous sommes exhortés à nous tenir prêts à tout moment. (Mt 24 ; Mc 13 ; Lc 21 ; Jn 14.1-3 ; Ac 1.9-11 ; 1 Co 15.51-54 ; 1 Th 4.13-18 ; 5.1-6 ; 2 Th 1.7-10 ; 2.8 ; 2 Tm 3.1-5 ; Tt 2.13 ; He 9.28 ; Ap 1.7 ; 14.14-20 ; 19.11-21).

L'état des morts et la résurrection ≡26

Le salaire du péché, c'est la mort. Mais Dieu, qui seul est immortel, accordera la vie éternelle à ses rachetés. En attendant, la mort est un état d'inconscience pour tous. Quand le Christ – qui est notre vie – paraîtra, les justes ressuscités et les justes encore vivants lors de sa venue seront glorifiés et enlevés pour rencontrer leur Seigneur. La deuxième résurrection, celle des réprouvés, aura lieu mille ans plus tard. (Jb 19.25-27 ; Ps 146.3,4 ; Ec 9.5,6,10 ; Da 12.2,13 ; Es 25.8 ; Jn 5.28,29 ; 11.11-14 ; Rm 6.23 ; 16 ; 1 Co 15.51-54 ; Col 3.4 ; 1 Th 4.13-17 ; 1 Tm 6.15 ; Ap 20.1-10).



Les mille ans et l'élimination du péché ¶27

Le millénium est le règne du Christ avec ses élus, dans le ciel, règne qui durera mille ans. Il se situe entre la première et la deuxième résurrection. Pendant cette période, les réprouvés morts seront jugés. La terre sera totalement déserte ; elle ne comptera pas un seul être humain vivant, mais sera occupée par Satan et ses anges. Lorsque les mille ans seront écoulés, le Christ, accompagné de ses élus, descendra du ciel sur la terre avec la sainte cité. Les réprouvés morts seront alors ressuscités, et, avec Satan et ses anges, ils investiront la cité ; mais un feu venant de Dieu les consumera et purifiera la terre. Ainsi, l'univers sera libéré à jamais du péché et des pécheurs. (Jr 4.23-26 ; Ez 28.18,19 ; Ml 4.1 ; 1 Co 6.2,3 ; Ap 20 ; 21.1-5).

La nouvelle terre ¶28

Sur la nouvelle terre où la justice habitera, Dieu offrira aux rachetés une résidence définitive et un cadre de vie idéal pour une existence éternelle faite d'amour, de joie et de progrès en sa présence, car Dieu habitera avec son peuple, et les souffrances et la mort auront disparu. Le grand conflit sera terminé et le péché ne sera plus. Tout ce qui existe dans le monde animé ou le monde inanimé proclamera que Dieu est amour ; et il régnera pour toujours. Amen. (Es 35 ; 65.17-25 ; Mt 5.5 ; 2 P 3.13 ; Ap 11.15 ; 21.1-7 ; 22.1-5).

Copyright © 2015, Conférence Générale des adventistes du septième jour
www.adventist.org

